



Fédération Nationale des Syndicats
de l'Assainissement et de la
Maintenance Industrielle

91, avenue de la république
75011 PARIS
Tél. : 01 48 06 80 81 Fax : 01 48 06 43 42
Web: www.fnsa-vanid.org

CONGRES FNSA 2016 **Du Vendredi 14 Octobre 2016** **Au Palais du Pharo (Marseille)**

Ouverture du Congrès **par Patrick BROUD Président de la FNSA**

Je suis heureux de vous accueillir à notre Congrès annuel qui se déroule dans cette belle ville de Marseille et son Palais du Pharo dominant son port et vous remercie d'être nombreux.

Après la soirée que nous avons passée ensemble pour fêter les 90 ans de la fédération, nous allons maintenant aborder la partie statutaire de notre congrès, l'Assemblée générale de notre fédération puis celles du SNEA, SMI2D et SYNCRA.

Deux des syndicats de la FNSA ne tiendront pas leur AG ce jour:

- Le SYNABA qui la tiendra lors des assises de l'ANC la semaine prochaine
- et le SYFFA qui profitera du salon Pollutec à Lyon pour réunir ses adhérents et tenir son AG.

Ces deux syndicats ainsi qu'APLICA nous ferons toutefois un point de leurs travaux à l'issue de nos assemblées générales.

Mais avant d'ouvrir notre assemblée générale, je voudrais évoquer la mémoire de Jean-Claude Robert, fils de Claude Robert, qui nous a quitté brusquement durant l'été.

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FNSA

Je vous propose maintenant d'ouvrir l'Assemblée Générale de la FNSA et de vous présenter mon rapport moral.

Pour la commission sociale et formation, Frédéric Vernhes n'a malheureusement pu être avec nous pour nous en présenter les travaux venant de subir une opération et laisserai donc la parole à Samantha Foulon pour vous en donner les principaux éléments. Enfin, Philippe Maillot notre trésorier nous donnera état de nos finances

Rapport moral de Patrick BROUD Président de la FNSA

Concernant la vie de la fédération nous avons accueilli cette année Léon Taboga jeune ingénieur de l'ENSIP qui a rejoint l'équipe des permanents en remplacement de Florence Lievyn partie dans une association professionnelle de l'énergie après 7 ans passés à nos côtés.

Il a pris en charge le SNEA et le SYNABA, l'animation de nos régions, l'assistance à nos délégués régionaux et l'alimentation de nos réseaux sociaux.

Nos permanents apportent journallement assistance à nos adhérents dans tous les domaines qui leurs sont nécessaires pour la vie de leur entreprise.

Outre la réponse à des questions individuelles posées par téléphone, par email ou par courrier, cette assistance se concrétise par des publications régulières comme les circulaires d'information juridiques ou techniques et la newsletter dont la parution est bimensuelle. Celle-ci a fait l'objet d'une refonte pour la rendre plus attractive et pouvoir en mesurer l'impact. Elle permet désormais d'avoir un retour statistique sur les articles et les liens consultés.

Par ailleurs, en plus de notre présence sur Twitter, une page Facebook a été ouverte au nom de Léon Taboga qui y diffuse régulièrement des informations.

Autre évolution, celle de la tenue de nos réunions régionales.

Ayant constaté que nos réunions régionales organisées en matinée ou en après-midi attiraient peu de monde, une nouvelle formule a été testée à Bordeaux en juin dernier.

Ce nouveau format est un « afterwork » soit en fin de journée, suivie d'un dîner et permettant aux chefs d'entreprise de pouvoir y participer plus aisément.

Plus d'une trentaine de personnes y étaient présentes et l'intervention d'un représentant du conseil départemental en a constitué un attrait supplémentaire.

Par ailleurs la place des sujets locaux a été privilégiée pour la rendre plus proche des préoccupations locales.

Cette formule sera reproduite dans d'autres régions.

Toujours en région, il est à signaler notre présence régulière dans les différents salons par la tenue d'un stand partagé avec les adhérents locaux et l'organisation d'une réunion régionale, notamment au salon Pollutec début décembre.

Par rapport à nos TPE et PME et suite aux retours que nous avons eus l'année dernière lors de notre précédent congrès, une réflexion a été engagée pour mettre en place de nouveaux services susceptibles de les attirer ou les fidéliser.

Ainsi a été rédigé un modèle de conditions générales de vente qui est mis à la disposition des adhérents qui en feraient la demande auprès de Samantha Foulon.

Concernant les assurances, une mission a été confiée à un cabinet en vue de faire une étude des dispositifs en place dans les entreprises afin de proposer des voies d'amélioration.

Toutefois ce dossier a pris du retard, ce retard étant dû à un problème médical de la personne qui en avait la charge.

Enfin, toujours dans le cadre de ces nouveaux services aux adhérents, une réflexion est en cours visant à développer les possibilités d'achats groupés.

Au niveau de la conjoncture la situation reste morose avec des prix qui stagnent voire baissent alors que les contraintes et obligations qui pèsent sur nos entreprises ne cessent de s'accroître et ce dans tous domaines tant juridiques que liés à la sécurité.

Cette conjoncture se double d'une réglementation qui ne cesse de se complexifier et je ne donnerai pour exemple que la dernière loi travail en attente de 124 décrets d'application !

Dans ce contexte, et pour mieux se défendre, notre fédération s'est rapprochée et a créé des partenariats avec d'autres instances sur les grands dossiers qu'elle a à traiter.

Parmi ces grands dossiers il en est un qui mobilise de façon importante notre énergie et est source d'inquiétude, c'est celui de l'amiante.

Comme je l'avais évoqué l'année dernière nous avons signé une convention avec l'OPPBTB dans le cadre du projet CARTO pour les travaux en hygiène immobilière. Suite à la pression sur les travaux d'hydrocurage en réseaux extérieurs qui devient de plus en plus présente, nous avons signé un avenant à cette convention le 8 mars 2016 pour couvrir ce type de travaux.

Un premier chantier de mesure d'empoussièrement a été mené dans ce cadre au mois de juin dernier dont les résultats sont encourageants. Toutefois, pour pouvoir conforter ces premiers résultats, il convient que d'autres mesures soient effectuées et fait donc appel aux bonnes volontés pour proposer des chantiers.

Par ailleurs, des contacts avaient été pris avec la CRAMIF auquel s'est greffée la CARSAT de Normandie suite aux mesures qui avaient été faite par la métropole de Rouen et dont les résultats étaient très variables. Une convention entre la CRAMIF, la CARSAT de Normandie et la FNSA est en cours de finalisation pour mener des mesures d'empoussièrement et ce dans un cadre précis à savoir les opérations courantes de curage.

Je n'évoquerai pas ici le dossier de la pénibilité ou celui de la représentativité patronale qui ont demandé beaucoup de travail et qui sera évoqué dans le cadre des travaux de la commission sociale.

Pour terminer sur ce point des grands dossiers, je signale la signature avec la CNAMTS ainsi que d'autres fédérations d'une nouvelle CNO (Convention Nationale d'Objectifs) pour les risques liés aux TMS et aux AT liés aux manutentions manuelles et qui permettra aux entreprises d'obtenir des aides.

Au niveau de nos commissions, les travaux de la commission sociale et formation présidée par Frédéric Vernhes seront présentés par Samantha Foulon tout à l'heure.

La commission Qualitass, animée par Daniel Berthe tient toujours régulièrement 4 réunions par an et analyse une dizaine de dossiers à chaque fois.

Les audits sont assurés par deux auditeurs Philippe Schmitt et Dominique Belaygue qui en ont réalisé une quinzaine cette année et qui sont très appréciés des entreprises.

La commission REX (Retour d'EXpérience) chargée d'analyser les accidents et en tirer des enseignements ou des recommandations a toujours peine à recueillir les éléments de la part des entreprises.

Enfin la commission technique et sécurité a retravaillé le document sur le mono opérateur et a interrogé les adhérents par questionnaire sur la proportion de leur personnel formé au CATEC dont l'échéance pour son application est fixée fin novembre 2016.

Patrick Broud passe ensuite la parole à Samantha Foulon pour la commission sociale et formation.

La commission sociale et formation est toujours dynamique et les réunions nombreuses entre commissions paritaires, CPNE, commission de validation des accords pour les entreprises dépourvues de représentants syndicaux. Cette dernière verra d'ailleurs son rôle réduit à un simple rôle d'information suite à la loi El Khomri.

Pour mémoire et depuis la création de notre convention collective, nous avons signé 9 accords et 27 avenants ce qui représente près de 3 accords ou avenants signés par an.

Parmi les éléments nouveaux, le contrat de génération signé le 21 octobre 2014 a été étendu le 15 octobre 2015 et un accord relatif à la complémentaire santé a été signé par 5 syndicats sur 6, le 6 octobre 2015.

Un seul regret cette année, les partenaires sociaux n'ont pas signé notre accord de réévaluation des salaires minimaux conventionnels, une recommandation patronale a donc été signée le 1^{er} avril 2016.

Le dynamisme de notre convention collective est indispensable à plus d'un titre:

- Par rapport à la volonté du Ministère du Travail de réduire le nombre de branches à savoir 100 branches seulement d'ici 10 ans (dispositif rendu effectif par la loi El Khomri voté en août dernier)
- Par rapport à notre représentativité patronale et à son assise qui seront calculées en mars prochain, le dossier de candidature est donc en cours de dépôt auprès du ministère.

L'actualité sociale est donc très dense notamment avec la mise en place, pour notre branche, d'un référentiel pénibilité qui prendra davantage la forme d'un mode d'emploi car il n'y aura pas, pour le moment, de demande d'homologation. Cet outil permettra d'accompagner les entreprises dans leur déclaration des facteurs de pénibilité pour leurs salariés.

Enfin une convention de partenariat a été mise en place avec la plateforme Medycis (Chambre des huissiers de justice) suite à l'obligation pour les entreprises, tous secteurs confondus, d'intégrer dans leurs CGV la possibilité, pour les particuliers, de recourir à un médiateur de la consommation en cas de litige avec le professionnel.

Par ailleurs la commission sociale est particulièrement active en matière de formation avec notamment la création de la liste de branche des formations éligibles au titre du compte personnel de formation, l'étude d'un projet d'avenant relatif à la formation professionnelle et la prochaine présentation au jury paritaire de la première promotion du CQP AMI créé l'année dernière.

Nous restons bien sûrs disponibles si vous souhaitez développer certains points qui vous intéressent.

Patrick Broud remercie Samantha Foulon de cette synthèse des travaux et passe la parole à Philippe Maillot pour faire un point financier.

Bien que nos comptes soient de par nos statuts approuvés au niveau de notre Conseil d'Administration (ce qui a été le cas au Conseil d'Administration du 5 juillet dernier) et publiés au Journal Officiel, je tiens à vous dire que nos finances sont saines et font l'objet d'une gestion très rigoureuse.

Le nombre de cotisants progresse modestement mais régulièrement notamment pour le SYNABA, notre syndicat des bureaux d'études.

Au niveau des rentrées de cotisations, je vous avais signalé l'année précédente une légère baisse depuis plusieurs années. En 2015 la tendance s'est inversée puisque l'on note une légère progression des rentrées qui s'établissent à 730 000 € contre 720 000 € en 2014 et qui devrait se poursuivre en 2016. On ne retrouve toutefois pas les niveaux antérieurs qui pour mémoire était de 778 000 € en 2012.

Si cette progression est encourageante il faut veiller à l'impact de la concentration de nos entreprises de nos cœurs de métier (assainissement, déchets dangereux et maintenance industrielle) et à la baisse du produit de nos placements qui longtemps ont permis de compenser le tassement des cotisations pour faire face à l'accroissement de nos charges de structure (loyer, charges sociales, EDF, téléphone etc..).

Nous avons toutefois des réserves qui nous permettent par exemple et comme l'année dernière de prendre en charge une partie importante du présent Congrès ou de nouvelles charges comme le coût des mesures d'empoussièrement amiante et d'envisager l'avenir avec sérénité.

Patrick BROUD remercie Philippe MAILLOT et le rapport moral étant maintenant terminé il soumet celui-ci à votre approbation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Sans autre point à l'ordre du jour, le Président BROUD lève la séance.

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Assemblée générale



Président: Patrick BROUD
Marseille, le 14 octobre

3

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

La vie de la Fédération: l'évolution de ses outils de communication

- ✓ La révision des outils de communication:
une nouvelle Newsletter
- ✓ Une nouvelle présence sur les réseaux
sociaux: Facebook

4

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Un nouveau cadre pour les réunions régionales

- ✓ Un nouveau format testé pour les réunions
régionales
- ✓ La présence d'intervenants extérieurs, un
apport qui suscite l'intérêt des participants

Une présence en région par la participation aux
salons

Carrefour des gestions locales de l'eau, ANC,
Pollutec...

5

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Des actions à destination des TPE et PME

- ✓ Une réflexion et des travaux en cours pour attirer
et fidéliser les TPE et PME
 - un modèle de conditions générales de vente
proposé
 - une analyse des dossiers assurance
 - une réflexion sur les achats groupés

6

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

La conjoncture et son impact sur les méthodes de travail

- ✓ Une conjoncture encore très morose pour
toutes nos entreprises associée à un contexte
réglementaire toujours plus complexe qui
nécessite une collaboration étroite avec
différents acteurs.

7

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Des grands dossiers au cœur de l'actualité; des accompagnements et partenariats

- ✓ Amiante avec l'OPPBT, la CRAMIF et la CARSAT
Normandie
- ✓ Représentativité patronale avec la CGPME et
d'autres organisations professionnelles
- ✓ Pénibilité, une aide importante des adhérents, un
partenariat avec la CS3D
- ✓ La signature d'une nouvelle CNO pour les TMS

8

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Les commissions fédérales

- ✓ La commission sociale et formation dont le
poids est de plus en plus prépondérant
- ✓ La commission Qualitass, une fréquence
trimestrielle
- ✓ La commission REX, des données toujours
difficiles à recueillir
- ✓ La commission technique et sécurité, un suivi
des nouvelles obligations: le CATEC

9

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Les travaux de la Commission Sociale et Formation

- ✓ Des négociations toujours dynamiques avec
des réunions paritaires tous les deux mois
- ✓ Une actualité sociale très dense
- ✓ Une action particulièrement active sur la
formation

10

Congrès annuel FNSA 2016, Marseille

Point financier par Philippe MAILLOT trésorier de la FNSA

- ✓ Des finances saines et une gestion très
rigoureuse
- ✓ Une légère progression de nos rentrées de
cotisation qu'il faudra conforter du fait de la
baisse de rentabilité de nos placements.

11